

DICTIONNAIRE  
DES  
LETTRES FRANÇAISES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

*MONSEIGNEUR GEORGES GREUTE*

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ARCHEVÊQUE-ÉVÊQUE DU MANS

*ALBERT PAUPHLET*

PROFESSEUR À LA SORBONNE  
DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

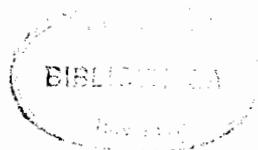
*M<sup>GR</sup> LOUIS PICHARD*

DOYEN  
DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

*ROBERT BARROUX*

CONSERVATEUR  
DES ARCHIVES  
DE LA VILLE DE PARIS

LE SEIZIÈME SIÈCLE



PARIS MCMLI

ARTHÈME FAYARD, ÉDITEUR

**Traduction** (la), déjà très pratiquée par les clercs du Moyen âge, a joui d'une faveur beaucoup plus grande encore à l'époque de la Renaissance. Cette faveur est une conséquence immédiate de l'Humanisme. En cet âge brûlant d'une ardeur généreuse, il était naturel et fatal que l'on songeât à mettre à la portée des ignorants et des indoctes toutes les richesses des langues antiques, la pensée et la science des anciens, leur histoire racontée par eux-mêmes, et jusqu'aux beautés de leur éloquence et de leur poésie. Le mouvement fut d'une ampleur qu'on a peine à se figurer. Le *Manuel bibliographique* de G. Lanson, qui relève avec soin le détail de ces traductions, — tirées non seulement des Grecs et des Latins, mais encore des néo-Latins, des Italiens et des Espagnols, — ne présente guère moins de 600 numéros.

Ce mouvement de si grande importance n'a pas eu de patron plus convaincu que le « Père des Lettres ». Ouvert d'esprit, intelligent, sinon très cultivé, François I<sup>er</sup> a bien compris que la traduction, outre qu'elle constituait pour la masse de ses sujets un précieux moyen de culture, était par surcroît une bonne façon d'« illustrer » la langue nationale ; et c'est ce qu'a fort bien noté Joachim du Bellay dans un passage de sa *Deffence* (I, IV) : « Mais à qui, après Dieu, rendrons-nous grâces d'un tel bénéfice, sinon à nostre feu bon roy et père François, premier de ce nom et de toutes vertuz ? Je dy premier, d'autant qu'il a en son noble royaume premièrement restitué tous les bons ars et sciences en leur ancienne dignité : et si a nostre langage, auparavant scabreux et mal poly, rendu élégant, et sinon tant copieux qu'il pourra bien estre, pour le moins fidèle interprète de tous les autres. Et qu'ainsi soit, philosophes, historiens, medecins, poëtes, orateurs Grecz et Latins ont appris à parler françois ».

Du Bellay constate ici la simple vérité. C'est un fait que François I<sup>er</sup> eut toujours en singulière estime le travail de la traduction. Il encouragea ceux qui s'y livraient en les récompensant par quelque charge auprès de sa personne, en les nommant valets de chambre ou secrétaires. Il tira de sa

« librairie » de Fontainebleau, pour les faire imprimer, les traductions manuscrites offertes à son prédecesseur par Claude de Seyssel (Thucydide, 1527 ; Xénophon, 1529 ; Diodore, 1530 ; Eusèbe, 1532 ; Aprien, 1544) ; il commanda lui-même au poète Hugues Salel la traduction d'Homère, et c'est sur ses ordres qu'Amyot commença celle de Plutarque. Les « translateurs », connaissant « le grand zèle du Roy à ouyr et veoir tous bons autheurs traduizt en langue françoise », comme s'exprime l'un d'entre eux, lui dédiaient à l'envi leurs « versions ». De toutes ces dédicaces on ferait un curieux recueil. Citons, à titre de spécimen, quelques vers d'Antoine Héroët faisant hommage au souverain de l'*Androgyne*, de Platon, 1536.

*Soubz vostre nom, soubz vostre bon exemple,  
On peut venter ce Rouyaume tresample  
De n'estre moins en lettres fleurissant  
Qu'on l'a congneu par guerre trespuissant.  
Sur ce propos ma langue ne peult taire  
Ce que vous doit nostre langue vulgaire,  
Laquelle avez en telz termes reduicte,  
Que par elle est la plus grand' part traduicte  
De ce qu'on lict de toute discipline  
En langue Grecque, Hebraïque et Latine.*

Si maintenant on se demande quelle idée le XVI<sup>e</sup> siècle se faisait de la traduction et des devoirs du traducteur, on trouvera la théorie formulée dans un opuscule qu'Etienne Dolet fit paraître à Lyon sous ce titre : *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*. Les règles, d'après lui, se ramènent à cinq : 1<sup>o</sup> Comprendre parfaitement le sens et l'esprit de son texte ; 2<sup>o</sup> Connaître à fond les deux idiomes sur lesquels on opère, la langue qu'on traduit et la langue en laquelle on traduit ; 3<sup>o</sup> Ne pas s'attacher à rendre mot pour mot, s'arrêter aux seules « sentences », c'est-à-dire aux pensées ; 4<sup>o</sup> Ne pas user, hors le cas de besoin extrême, de mots trop proches du latin, et donc trop peu courants ; se contenter de la langue ordinaire ; 5<sup>o</sup> observer scrupuleusement les nombres oratoires, qui donnent harmonie au style. Règles sensées, qui peuvent aujourd'hui nous paraître banales et même un peu bien lâches, mais qu'un humaniste énonçait alors pour la première fois.

Il ne saurait être question de dresser ici l'inventaire de toutes les traductions qu'a vues éclore la Renaissance. A cet égard, la première moitié du siècle est déjà très féconde. L'activité des « translateurs » se porte à la fois de tous les côtés. Dès le début, Octovien de Saint-Gelais ouvre la marche en traduisant les *Héroïdes* d'Ovide (1500), l'*Enéide* de Virgile (1509), et peut-être dans l'intervalle les six comédies de Térence. Un rhétoriqueur moins connu,

Guillaume Michel de Tours, traduit, peu de temps après lui, les *Bucoliques* (1516) et les *Géorgiques* (1519), et donne encore l'*Ane d'or* d'Apulée (1517), les *Vies* de Suétone (1520), le *Floralier* de Valère Maxime (1525), les *Antiquités Judaïques* de Flavius Josèphe (1534), les *Histoires* de Justin (1538). Jacques Lefèvre d'Étaples s'attache aux livres saints. Par des versions du *Nouveau Testament* (1523), du *Psautier* (1525) et du *Pentateuque* (1528), il prélude à sa traduction de la Bible entière d'après le texte de saint Jérôme (Anvers, 1530). Cinq ans plus tard, Pierre-Robert Olivetan redonne encore toute la Bible (Neuchâtel, 1535), mais en traduisant cette fois l'*Ancien Testament* de l'hébreu et le *Nouveau* du grec. En attendant qu'il mette en vers français cinquante *Psaumes* de David (1541 et 1543), Clément Marot fait passer dans sa langue les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide (1533) et le poème de Musée sur *Héro et Léandre* (1541). Lazare de Baif transpose à son tour « en rythme françoise » l'*Electre* de Sophocle (1537). Après 1540, les traductions se multiplient. Etienne Dolet donne de Cicéron les *Épîtres familières* (1542) et les *Questions Tusculanes* (1543) ; Gilles Corrozet, les *Fables* d'Ésope (1542) ; Louis Meigret, cinq livres de Polybe (1542) ; René Fame, les *Divines Institutions* de Lactance (1542) ; Bonaventure des Périers, le *Lysis* de Platon (1544), et Richard Le Blanc, son *Ion* (1546) ; Antoine du Moulin, le *Manuel* d'Épictète (1544) ; Jacques Peletier, l'*Art Poétique* d'Horace (1544) ; Abel Foulon, les *Satires* de Perse (1544) ; Hugues Salel, les dix premiers chants de l'*Iliade* (1545), etc. La seule année 1547, où meurt François I<sup>er</sup>, voit se produire la traduction des *Œuvres et Jours* d'Hésiode, par Richard Le Blanc ; du *Criton* de Platon, par Pierre du Val ; de la *Cyropédie* de Xénophon, par Jacques de Vintemille ; de huit *Vies* de Plutarque, par Georges de Selve ; de l'*Histoire Éthiopique* d'Héliodore, par Jacques Amyot ; des deux premiers chants de l'*Odyssée* et du premier chant des *Géorgiques*, par Jacques Peletier ; des deux premiers chants de l'*Énéide*, par Louis des Masures ; du traité des *Offices* de Cicéron, par Louis Meigret, qui donne encore la même année le *Catilina* et le *Jugurtha* de Salluste ; de l'*Architecture* de Vitruve, par Jean Martin.

De cette masse un peu confuse de traductions, un fait important se dégage : c'est qu'on traduit toujours en vers l'œuvre des poètes anciens. Poètes eux-mêmes, et poètes connus, Octavien de Saint-Gelais, Clément Marot, Hugues Salel, Jacques Peletier, s'y appliquent avec le même zèle qu'à leurs propres compositions. N'en soyons pas surpris. La traduction, à cette époque, est devenue un genre poétique autant que la ballade, la complainte ou l'épigramme.

C'est un genre nouveau, dont les poètes, à la faveur de l'Humanisme, s'efforcent d'enrichir le vieux fonds national. Si l'on avait besoin d'une preuve à l'appui de cette assertion, il suffirait de rappeler que, dans le premier en date de nos arts poétiques, en 1548, Thomas Sébillet, après avoir étudié toute la série des genres traditionnels, consacre un chapitre spécial (II, XIV) à ce qu'il nomme la « version ». Il écrit : « La version ou traduction est aujourd'hui le poème plus fréquent et mieux reçu des estimés poètes et des doctes lecteurs, à cause que chacun d'eux estime grand œuvre et de grand pris rendre la pure et argentine invention des poètes dorée et enrichie de notre langue. Et vraiment celui et son œuvre méritent grande louange, qui a peu proprement et naïvement exprimer en son langage ce qu'un autre avoit mieux écrit au sien, après l'avoir bien conçu en son esprit. Et luy est duec la mesme gloire qu'emporte celui qui par son labour et longue peine tire des entrailles de la terre le trésor caché, pour le faire commun à l'usage de tous les hommes. Glorieux donc est le labour de tant de gens de bien qui tous les jours s'y emploient : honorable aussy sera le tien quand t'aviendra de l'entreprendre. »

Il est vrai que, l'année suivante, Joachim du Bellay s'éleva violemment contre l'idée de Sébillet. Il soutiendra dans sa *Deffence* (I, v et vi) que la traduction est un insuffisant moyen d'illustration, qu'elle reste toujours inférieure à l'original, et qu'elle devient sacrilège, s'attaquant aux poètes : « O Apollon ! O Muses ! prophaner ainsi les sacrées reliques de l'Antiquité ? » Mais, inconséquent avec lui-même, il ne lui faudra pas trois ans pour qu'il ait changé d'opinion, et qu'il donne en 1552 une traduction du livre IV de l'*Enéide*, plus tard complétée par le livre VI.

A son exemple, les émules de Ronsard, encouragés d'ailleurs par les déclarations de Jacques Peletier (*Art Poétique*, I, vi), continueront de pratiquer la traduction. Remy Belleau débutera dans la carrière en traduisant Anacréon (1556). Certaines parties du *Livre de Job*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques*, le détournent momentanément de la traduction vers la paraphrase ; mais il laissera manuscrite une version intégrale des deux poèmes d'Aratos, *Phénomènes* et *Pronostics*, version qui verra le jour en 1578. Son compagnon, Antoine de Baif, non content d'avoir adapté l'*Antigone* de Sophocle, insérera de son côté dans ses *Etrénes de poésie françoëze au vers Mezurés* (1574) diverses traductions en mètres dactyliques : les *Besognes et Jours* d'Hésiode, les *Vers dorés* de Pythagore, les *Enseignements* de Phocylide, et les instructions de Naumaque « pour les filles à marier ».

En dehors du cercle étroit de la Pléiade, d'autres poètes disciples de Ronsard ont continué, dans la seconde moitié du siècle, de rendre en vers français les œuvres poétiques laissées par les anciens. Pour en citer quelques exemples tirés de l'antiquité grecque, Jacques Grévin traduit les deux poèmes didactiques du médecin Nicandre (1567), Florent Chrestien, la *Vénurie* d'Oppien (1575) ; Amadis Jamyn termine la version de l'*Illiade* (1580), inachevée par Hugues Salcl. Du côté des Latins, François Habert « translate » les XV livres des *Métamorphoses* d'Ovide (1557), et Louis des Masures publie sa traduction des XII chants de l'*Enéide* (1560). A la fin du siècle, deux frères, natifs de Virc en Normandie, Antoine et Robert Le Chevalier d'Agneaux donnent, toujours en vers, l'œuvre complète de Virgile (1582) et d'Horace (1588).

La traduction en prose obtient plus de succès encore. Il n'est pas, entre les anciens, un seul grand prosateur qui n'ait alors son interprète pour tout ou partie de son œuvre. Mentionnons simplement, dans un ordre chronologique, l'*Hérodote* de Pierre Saliat (1556), le *Pline l'Ancien*, d'Antoine Dupinet (1562), le *Salluste* de Victor de La Roche (1577), le *Démosthène* de Gervais de Tournay (1579), le *Lucien* de Filber Bretin (1582), le *Tacite* de Claude Fauchet (1582), le *Tite-Live* de Blaise de Vignère, Jean Hamelin et Antoine de La Faye (1583). Philosophes et moralistes sont naturellement l'objet d'une attention particulière. Sous le titre de *Mesnagerie*, Etienne de La Boétie fait passer en français l'*Economique* de Xénophon (1570). L'humaniste Louis Le Roy ne se contente pas de nous donner sept *Oraisons* de Démosthène (1575) et la *Politique* d'Aristote (1576), il contribue au mouvement du platonisme en traduisant le *Timée* (1551), le *Phédon* (1553), le *Sympose* ou *Banquet* (1558), plus tard la *République* (posth., 1600). Ange Capel, sieur du Luat, par ses versions de plusieurs traités de Sénèque (1578-1582), contribue à son tour à préparer ce néo-stoïcisme, qui marquera la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et comptera parmi ses ouvriers Guillaume du Vair, nouveau traducteur du *Manuel* d'Épictète (1585). Jean Bertaut traduit, avec le II<sup>e</sup> livre de l'*Enéide*, le *Traité des Vierges* de saint Ambroise. Mais comme la plupart, « il paie le lecteur d'une vraisemblance ».

Entre tous, il en est un qui se distingue et laisse les autres loin derrière lui : c'est Jacques Amyot. Traducteur des romans d'Héliodore (1547) et de Longos (1559), il s'est fait une renommée pour avoir mis à la portée de ses contemporains Plutarque tout entier : les *Vies parallèles* d'abord (1559), ensuite les *Œuvres morales* (1572). Il a su donner à son vieux langage tant de grâce et de naïveté que,

sans avoir jamais produit aucun volume original, il fait au premier plan figure d'écrivain entre Rabelais et Montaigne. On sait le bel éloge que l'auteur des *Essais* (II, IV) a cru devoir lui décerner : « Nous autres ignorans estions perdus, si son livre ne nous eust relevé du bourbier : sa mercy, nous osons à cette heure et parler et escrire... c'est nostre breviaire. »

Dans tout ce qui précède, nous n'avons fait état que des traductions d'écrivains antiques. Mais, à côté de l'Humanisme, s'est exercée sur la France du XVI<sup>e</sup> siècle l'action non moins féconde de la Renaissance italienne. Dans l'ordre littéraire, cette action s'est manifestée par des œuvres de toute espèce, les unes sous forme latine, les autres en langue vulgaire. Italiennes ou néo-latines, un certain nombre de ces œuvres ont été de bonne heure l'objet de translations.

Littérature néo-latine. — C'est naturellement en vers que l'on a traduit les poèmes. Signalons les versions des *Bucoliques* de frère Baptiste Mantuan, par Michel d'Amboise (1530) et par Laurent de la Gravière (1558); du *Jeu des Echecs* de Jérôme Vida, par Louis des Masures (1557); des « divines poésies » de Marc-Antoine Flaminio, par Anne de Marquets, religieuse à Poissy.

En prose, les *Facéties* du Pogge ont un succès particulier : il en paraît, au cours du siècle, plusieurs traductions anonymes (vers 1515 ; 1540, 1549, 1558 ; vers 1575). Les œuvres historiques de Paul Emile trouvent des interprètes en Simon de Monthiers (1556), puis en Jean Renart (1556 et 1581) ; celles de Paul Jove, en Denis Sauvage (1552 et 1555), puis en Blaise d'Everon (1559). Guy Le Fèvre de La Boderie se fait une spécialité de faire passer en français certains opuscules philosophiques ou moraux de Marsile Ficin (1578, 1581) et de Pic de La Mirandole (1578).

Littérature italienne. — La poète le plus en vogue est à coup sûr François Pétrarque. On traduit ses *Triumphes* dès 1514 ; on les traduit encore, différemment, en 1538. Quant aux *Sonnets*, Clément Marot d'abord, puis, bientôt après, Jacques Peletier (1547) en ont adapté quelques-uns, — un peu moins d'une vingtaine. Mais c'est Vasquin Philieul qui, l'an 1548, a préludé par sa *Laure d'Avignon* (196 sonnets) à sa traduction intégrale des *Œuvres vulgaires de François Pétrarque* (1555). De Jacques Sannazar, la production la plus célèbre est son *Arcadia*, mélange de prose et de vers, que fait connaître Jean Martin (1544). Le *Roland furieux* d'Arioste, — traduit d'abord en prose (1543), probablement par Jean des Gouttes, — donne à divers poètes (Jean Fornier, Bérenger de La Tour, Mellin de Saint-Gelais, An-

toine de Baif, Philippe Desportes, Nicolas Rapin, etc.), entre 1555 et 1580, l'idée de mettre en vers français certains épisodes fameux, certains fragments plus ou moins étendus. C'est seulement à la fin du siècle que Dante, longtemps méconnu, se révèle à notre pays, quand Balthazar Grangier traduit en trois volumes la *Divine Comédie* (1596-1597). C'est encore à la même époque que Blaise de Vignère nous donne l'épopée du Tasse, la *Jérusalem délivrée* (1595).

Quant à la prose, si riche et si variée, elle a de nombreux interprètes. Dans le domaine dramatique, Mellin de Saint-Gelais traduit la *Sophonisbe* du Trissin (1556) ; Jean de La Taille, le *Négromant* d'Arioste (1573) ; Guillaume Belliard, l'*Aminte* du Tasse (1596). Les contes et nouvelles connaissent un succès plus vif encore que le théâtre. De 1559 à 1582, François de Belleforest, complétant Pierre Boaistuau, s'attache à transposer les *Histoires Tragiques* de Bandello, tandis que Jean Louveau (1560), puis Pierre Larivy (1573) en font autant pour les *Facétieuses Nuits* de Straparole. Boccace surtout est en grand honneur. Tous ses ouvrages sont traduits, principalement le *Décameron*, que « translate » d'abord Laurent de Premierfait (1483), mais que reprend en 1545, avec plus de valeur, un secrétaire de Marguerite de Navarre, Antoine Le Maçon, dont la version est seize fois réimprimée. Dans un ordre d'idées plus sévère, différents traducteurs font connaître à la France les œuvres historiques et politiques de Machiavel, les *Dialogues* philosophiques, moraux et littéraires de Sperone Speroni, les traités de Serlio et d'Alberti sur l'architecture. On prête une attention spéciale à certains ouvrages portant sur des questions d'amour, de politesse et de civilité. Tels sont le *Pérégrin* de Cavicco, traduit par François Dassy (1527), puis révisé par Jean Martin (1528) ; le *Courtisan* de Castiglione, par Jacques Colin d'Auxerre (1537) et par Mellin de Saint-Gelais (1538) ; les *Azotains* de Bembo, par Jean Martin (1545) ; les *Dialogues* de Léon Hébreu, par Denis Sauvage (1551) et Pontus de Tyard (1551). Ajoutons, pour finir, que l'ouvrage de Castiglione, portrait idéal de l'homme de cour, et manuel par là même du parfait courtisan, aura pour complément, quelques années plus tard, le fameux *Amadis de Gaule*, traduit de l'espagnol par Nicolas Herberay des Essars (1540-1548).

Si l'on observe maintenant que la plupart des translations énumérées dans cet article ont eu souvent, au cours du siècle, une ou plusieurs réimpressions, on aura le droit de conclure que la traduction sous toutes ses formes a joué, dans la littérature de notre Renaissance, un rôle actif et bienfai-

sant, qui n'a guère eu moins d'importance que celui des œuvres originales.

*A CONSULTER.* — E. Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*. Lyon, 1540, in-4° (Bibl. Nat. Rés. X. 992). — Abbé Goujet, *Bibliothèque Françoisse*, t. IV-VIII, 1741-1744. — A. de Blignières, *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1851. — F. Hennebert, *Histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles*, Gand, 1858, 1<sup>re</sup> partie. — Em. Egger, *L'Hellénisme en France*, Paris, 1869, t. I, 11<sup>e</sup> leçon. — Marie Delcourt, *Etude sur les traductions des tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance*, Bruxelles, 1925. — G. Lanson, *Manuel bibliographique*, 1909, t. I, pp. 89-139.

Henri CHAMARD.